

bloc-notes



JEAN-PIERRE SUEUR
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
MAIRE D'ORLÉANS

19 octobre. Faut-il faire la voie G? Je réponds sans hésiter: oui. Chacun peut constater qu'un trafic important emprunte chaque jour le pont Thinat. Celui-ci s'est accru avec la mise en service de l'avenue Gaston Galloux. Il est évident que le trafic venant des mails ou du pont Thinat, qui se dirige vers le nord-est de l'agglomération, ne peut s'écouler par la rue Saint-Marc, la rue aux Ligneaux, le faubourg Bourgogette et le faubourg Saint-Vincent. Il suffit de se rendre, un matin, rue Saint-Marc pour s'en rendre compte. Chacun voit que la future voie permettra aux rues que je viens de citer et à quelques autres de retrouver davantage de tranquillité. Faut-il que cette voie soit une voie rapide, une "autoroute", qui couperait la ville en deux? Je réponds sans hésiter: non. Nous voyons les inconvénients, au sortir du pont Joffre, d'une

d'une voie rapide qui coupe la ville en deux. Il ne faut pas refaire la même erreur. C'est pourquoi, pour la voie G, nous avons choisi des ronds-points plutôt que des trémies. C'est pourquoi nous tenons à ce qu'il y ait de larges trottoirs, des passages piétonniers, deux doubles rangées d'arbres, des pistes cyclables, des espaces verts et des terrains de sport. J'observe d'ailleurs que cela n'est pas contesté.

L'inquiétude de certains riverains ne porte pas sur la voie elle-même, mais sur ce qui sera construit de part et d'autre de cette voie. Ma position est, là aussi, très claire. La ville souhaite maîtriser ces espaces pour éviter la prolifération de constructions disparates et souvent assez laides que l'on constate le long d'autres axes, je pense à la RN 20, au nord comme au sud. Nous n'avons nullement l'intention de construire, le long de la voie G, des barres d'un autre âge, au moment où nous en détruisons ailleurs. Nous voulons, au contraire, favoriser, de part et d'autre de cette future avenue, des constructions harmonieuses et bien intégrées dans leur environnement et dans leur quartier.

Un dernier mot sur la voie G. Comme de nombreux Orléanais, je ne parviens pas à m'habituer à cette appellation. Il faudra bientôt lui trouver un autre nom.

26 octobre. L'Institut Français de l'Environnement sera implanté à Orléans. Telle est la décision qui a été prise lors de la dernière réunion du Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire. Cette décision s'inscrit dans le droit fil de l'engagement récemment pris par Madame Edith Cresson d'implanter, désormais, hors de l'île de France les nouveaux organismes nationaux qui seront créés. Le décentralisateur que je suis ne peut que se réjouir profondément de voir une telle orientation mise en œuvre.

L'arrivée du futur Institut Français de l'Environnement est une bonne nouvelle pour Orléans. Cet organisme aura une dimension internationale. Il participera de la future Agence Européenne de l'Environnement. Ainsi, peu à peu, le pôle scientifique, universitaire et économique que constitue l'agglomération d'Orléans, s'étoffe et se développe. Cela ne sera pas sans effet sur les emplois de demain. ■

L'arrivée
du futur Institut Français
de l'Environnement
est une bonne nouvelle
pour Orléans.